



## CRÉER DES DÉBOUCHÉS AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

### Nous vivons dans une économie

mondiale en évolution rapide et dominée par la technologie, qui se caractérise par une grande diversité économique, des défis environnementaux et démographiques considérables, la mondialisation croissante de la production et de la consommation, de nouvelles chances pour les plus favorisés et des risques accrus pour les populations marginalisées. Le gouvernement du Canada a mis en place un programme socio-économique ambitieux visant à aider les Canadiens à saisir ces occasions et à relever ces défis, sur son territoire comme au plan international.

La politique commerciale et d'investissement est un élément de cette stratégie, car le commerce est vital à la prospérité des Canadiens, et la prospérité est une condition indispensable pour réaliser nos objectifs économiques et sociaux. Avec 396 milliards de dollars l'année dernière, les exportations canadiennes de marchandises représentent quelque 40 p. 100 de notre produit intérieur brut, et ce chiffre augmente constamment; un emploi sur quatre dépend des échanges; le commerce stimule la productivité et la compétitivité; et les exportations comme les importations génèrent des recettes publiques considérables, de manière directe et indirecte. Le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international suivant, consacré à l'analyse commerciale et économique fournit des renseignements et un éclairage sur le rôle du commerce dans l'économie canadienne : [www.dfait-maeci.gc.ca/eet/menu-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/eet/menu-fr.asp).

En outre, les gouvernements ont étendu le champ d'action de la politique commerciale bien au-delà des mesures traditionnelles aux frontières comme les droits de douane et les contingents. L'accord commercial multilatéral d'origine, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) de 1947, contenait déjà des règles sur les actions nationales comme les subventions, dans la mesure où celles-ci entravaient ou faussaient le commerce. Toutefois, les négociations proprement dites ont porté principalement sur les droits